

# ASSEMBLÉE NATIONALE

19 novembre 2010

---

PERFORMANCE DE LA SÉCURITÉ INTÉRIEURE (Deuxième lecture) - (n° 2827)

Commission	
Gouvernement	

## AMENDEMENT

N° 255 Rect.

présenté par  
M. Abelin et M. Rochebloine

-----  
**ARTICLE 7**

À l'alinéa 3, après chacune des deux occurrences du mot :

« génétiques »,

insérer les mots :

« ou ses données bucco-dentaires ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de conséquence.